

Le Programme bretillien d'insertion 2023-2027 a été adopté

Le nouveau Programme bretillien d'insertion (PBI) pour la période 2023-2027 a été approuvé par l'assemblée départementale le 13 avril dernier. C'est une feuille de route pour donner le cap de la politique départementale d'insertion. Il est la traduction concrète des engagements du Département : lutter contre les inégalités sociales et territoriales, réduire la pauvreté et l'exclusion et agir pour permettre à chacun de retrouver sa dignité et son autonomie. Dans le cadre du précédent PBI 2018-2022, différentes actions ont été menées dans de nombreux domaines : l'emploi et l'insertion par l'activité économique et la formation, la mobilité, les jeunes, la santé, l'accès aux droits, les parcours et autres accompagnements sociaux, le logement.

Le Département a engagé une démarche partenariale associant les acteurs de l'insertion mais aussi des usagers, afin d'élaborer le nouveau PBI. Ce travail de concertation se poursuivra tout au long de la période 2023-2027 et permettra de faire évoluer le programme. Le PBI fera l'objet d'une signature, sous la forme d'un Pacte de coordination de la part des partenaires du Département des secteurs de l'insertion et de l'accompagnement social.

Le nouveau PBI qui s'inscrit dans la continuité du précédent vise à :

- piloter et animer la gouvernance, la politique de l'insertion étant par nature une politique partenariale qui nécessite l'investissement de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- assurer l'accès aux droits en particulier pour les publics les plus fragiles, notamment avec l'expérimentation Territoire zéro non recours ;
- sécuriser les parcours des bénéficiaires du RSA par un accompagnement de qualité qui s'adapte au mieux aux besoins de chacun ;
- développer les passerelles vers le travail, notamment en renforçant les liens avec les acteurs de l'emploi et en expérimentant de nouveaux modèles de retour à l'emploi.

 Direction lutte contre les exclusions,
02 99 02 37 29.

Caroline Roger-Moigneu,
vice-présidente déléguée à l'insertion, à la lutte
contre la pauvreté et aux gens du voyage



Question à

Caroline Roger-Moigneu,
vice-présidente déléguée à
l'insertion, à la lutte contre la
pauvreté et aux gens du voyage

Qu'est-ce qui caractérise ce nouveau Programme bretillien d'insertion ?

Il me semblait essentiel de se baser sur l'expertise d'usage pour bâtir ce nouveau PBI. Nous avons voulu associer celles et ceux qui bénéficient de notre politique d'insertion dans leur vie quotidienne. Ce travail participatif va se poursuivre tout au long du programme pour réaliser des ajustements si besoin et effectuer un bilan.

Nous souhaitons développer toutes les actions en faveur de la mobilité. Les problèmes de déplacement sont l'un des principaux freins à la reprise d'une activité, d'une formation... Bien sûr nous privilégierons les mobilités douces quand c'est possible.

Nous voulons aussi développer les liens avec les entreprises et les acteurs économiques du territoire. Et leur faire mieux connaître le champ de l'insertion par l'activité économique.

Parmi les actions notables de ce PBI, je citerais la mise en place d'un revenu de base pour les jeunes qui sortent de l'aide sociale à l'enfance. Mais aussi l'expérimentation France Travail pour les personnes qui sont au RSA. Les allocataires sont de plus en plus nombreux, ce qui nous oblige à réfléchir à un accompagnement plus individualisé. Sur le territoire des Vallons-Redon, un référent RSA pourra accompagner 50 personnes et non plus 250. Nous nous sommes engagés dans cette expérimentation pour défendre une politique d'accompagnement social et professionnel plutôt que de sanction et de répression. 53 % des personnes au RSA sont des femmes, 30 % sont des familles monoparentales. On ne vit pas au RSA, on survit !

CHIFFRES CLÉ

18 900 bénéficiaires du RSA au 1^{er} janvier 2023

Plus de **1 400** personnes en insertion ont effectué 350 000 heures de travail entre 2018 et 2022. Une opération rendue possible grâce à l'intégration de clauses sociales dans plus de 300 marchés publics du Département

Plus de **1 000** personnes accompagnées dans la mobilité en 2022

200 personnes formées à la conduite en 2022 dont 75 % d'allocataires du RSA avec 90 % en moyenne de réussite au permis B.

630 jeunes accompagnés pour l'obtention du permis de conduire et 190 sessions de préparation au code en 2022.

Plus de **3 000** contrats d'engagements réciproques signés avec les 5 missions locales pour l'accompagnement des 16-25 ans depuis 2020

Plus de **15 500** sollicitations d'Info Sociale en Ligne (ISL), le service d'information du Département en 2021.

7,2 millions d'euros accordés pour aider plus de **12 000** personnes à accéder à un logement (frais d'agence, mobilier...) ou à le conserver (factures d'eau, d'énergie...) en 2022

AGENDA DU PRÉSIDENT



➤ Mardi 2 mai

– Rencontre avec Élise Noguera, directrice générale de l'ARS Bretagne

➤ Mercredi 3 mai

– Rencontre des présidents des membres fondateurs de Labocéa à Saint-Brieuc
– Déjeuner de travail avec le préfet d'Ille-et-Vilaine et de la Région Bretagne

➤ Jeudi 4 mai

– Conférence « Bouge » organisé par le Stade Rennais et le Conseil départemental à Janzé

➤ Vendredi 5 mai

– Réunion de concertation sur le volet mobilité du CPER en préfecture de Région

➤ Lundi 8 mai

– Cérémonie du 8 mai 1945 à Rennes et à Le Rheu

➤ Mardi 9 mai

– Commission Permanente du Conseil départemental

➤ Mercredi 10 mai

– Réunion des présidents des Départements de Gauche à Paris
– Bureau de l'Assemblée des Départements de France

➤ Jeudi 11 mai

– Bureau du Sdis

➤ Samedi 13 mai

– Inauguration de la boulangerie et du Panzéum de Pancé
– Assemblée Générale de la Légion d'Honneur section Ille-et-Vilaine

➤ Mardi 16 mai

– Conférence de sécurité intérieure de la Zone Ouest en préfecture de Région

➤ Mercredi 17 mai

– Comité de pilotage du Service unifié entre le Sdis et le Conseil départemental

➤ Mardi 23 mai

– Ouverture du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire au Conseil départemental
– Cérémonie de remise des drapeaux du groupement de gendarmerie départemental d'Ille-et-Vilaine et du groupement de gendarmerie mobile de Rennes

➤ Mercredi 24 mai

– Ouverture de « Bretagne Commerce Équitable Nord Sud fête les 30 ans du commerce équitable » aux Archives départementales
– Signature officielle avec l'ANRU, Première pierre MBA de l'antenne Maurepas et inauguration de la Tour Guérande à Rennes

➤ Jeudi 25 mai

– Ouverture de « Fest N'Mouv » au Conseil départemental

➤ Mercredi 31 mai

– Réunion du groupe de travail Institutions de l'Assemblée des Départements de France
– Commission Fonds de soutien aux projets locaux

➤ Jeudi 1^{er} juin

– Assemblée générale de Saint Benoit Labre

Mission d'information et d'évaluation sur le handicap

État des lieux et préconisations

Une mission d'information et d'évaluation sur la prise en charge du handicap en Ille-et-Vilaine a rendu son rapport lors de la session du 13 avril dernier. Cette mission avait été mise en œuvre suite à la demande de plusieurs élus et après le vote intervenu lors de la session du 30 septembre 2022. Composée de 11 conseillères et conseillers départementaux, elle avait pour objectif de faire état des freins rencontrés par les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie.

Définie comme une priorité du Département, la politique départementale en faveur du handicap s'est appuyée sur des efforts financiers conséquents (+ 49 % entre 2015 et 2023), l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire. Pour autant, de nombreuses discriminations continuent de frapper ces personnes. Les membres de la mission ont émis des préconisations qui s'inscrivent dans les compétences du Département mais également dans celles qu'il partage avec l'État et les autres acteurs. La mission d'information et d'évaluation a permis d'identifier 5 champs d'intervention :

- Les modalités d'accès à l'information et aux droits autour du handicap qui vont nécessiter des efforts financiers très importants, y compris sur le plan national.
- L'adaptation nécessaire aux besoins des personnes en situation de handicap. État, collectivités territoriales, société civile, associations, milieux économiques... doivent se mobiliser en ce sens.

- Les capacités d'accueil dans les établissements médico-sociaux. La demande actuelle des personnes ne peut être satisfaite dans des délais et des conditions acceptables. Cette situation est particulièrement critique dans le secteur de l'enfance. Pour que l'école inclusive devienne une réalité et que l'on puisse répondre aux besoins spécifiques de ces enfants, l'État va devoir s'engager de façon massive et durable.

- Le rôle des proches aidants et les dispositifs d'aide. Il convient notamment de développer l'offre de répit pour les aidants.

- Les difficultés de recrutement et le manque d'attractivité des métiers de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les besoins croissants nécessitent de revoir les modalités de recrutement et de rémunération, d'améliorer les conditions de travail en organisant des journées complètes, en prenant en compte les temps de déplacement...

Les préconisations de la mission vont contribuer à enrichir le nouveau schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui sera voté en juin prochain.

Rapport de la mission d'information et d'évaluation sur le handicap à retrouver sur ille-et-vilaine.fr/sessions



Olwen Denes,
conseiller départemental délégué à la politique de la ville et président de la mission d'information et d'évaluation sur le handicap

Une convention avec Néotoa en faveur du logement

Le 29 mars dernier, Jean-Luc Chenut, président du Département et Ludovic Coulombel, président de Néotoa ont signé une convention d'objectifs et de moyens 2022-2025. Cette convention vise à développer le logement social dans une logique d'équilibre du territoire. Une centaine de logements supplémentaires seront construits chaque année par rapport à la production de ces dernières années sur le territoire de délégation des aides à la pierre, soit le département hors Rennes Métropole, Vitré Communauté et Saint-Malo Agglomération. L'objectif est aussi d'apporter des solutions en termes de logements pour les besoins spécifiques des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des gens du voyage. Cette convention a également pour but d'accélérer l'adaptation du logement aux défis écologiques par la réhabilitation du parc de logements et l'utilisation de matériaux biosourcés, le recours à l'économie circulaire ou encore l'implication du Département et de Néotoa dans des programmes de recherche sur ces sujets.

Le Département et Néotoa étaient déjà liés par une convention de partenariat depuis 2018

mais sans engagement financier. L'évolution du contexte économique (loi Elan, augmentation de la TVA des logements locatifs sociaux, augmentation des coûts de construction) et la nécessité d'augmenter l'offre de logement social en Ille-et-Vilaine ont justifié un renforcement de leur coopération. Dans le cadre de la nouvelle convention, le Département apporte une aide financière à Néotoa de 16,5 millions d'euros pour la période 2022-2025.

Une enveloppe exceptionnelle de 3,4 millions d'euros a également été allouée à l'Office public de l'habitat d'Ille-et-Vilaine pour concrétiser des projets immobiliers qui subissent la forte hausse des coûts de construction.



Direction équilibre des territoires,
02 99 02 40 86.



Ludovic Coulombel,
vice-président délégué à l'habitat, au soutien aux communes et au numérique

Charte de partage de l'information

Le Département et les maires renforcent leur coopération

Le 18 mars, lors de la réunion des maires, le président du Conseil départemental a signé une charte départementale de partage de l'information avec le président de l'association des maires d'Ille-et-Vilaine et le président de l'association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine. Les maires seront invités à la signer à leur tour lors des instances territoriales d'action sociale qui se tiendront en mai et juin prochains.

Avec 6 agences départementales et 22 centres départementaux d'action sociale (CDAS), le Département agit au plus près de la population. La réussite de ses interventions repose aussi sur une bonne coopération avec les différents acteurs du territoire, au premier rang desquels les communes et les centres communaux d'action sociale. Travailleurs sociaux et élus peuvent être amenés à intervenir auprès des mêmes habitants. On peut parfois, dans le cadre de l'accompagnement de personnes en difficulté, être amené à partager des informations. Mais il faut savoir que le cadre légal mais aussi l'éthique du travail social obligent au respect de certaines règles (secret professionnel, accès aux données personnelles...). La personne concernée peut elle aussi poser des limites à la communication de certains éléments. Elle doit toujours être informée de ce qui pourra être communiqué à son sujet.

C'est pourquoi le Département a souhaité mettre à disposition des maires un document qui donne des repères pour pouvoir coopérer le mieux possible. La charte de partage de l'information pose les obligations de communication (actes de délinquance, signalement d'enfants en danger) mais aussi les limites à respecter. Ce document écrit est un outil visant à diffuser les bonnes pratiques. Il a été remis ou envoyé à l'ensemble des maires.

L'action sociale dans les territoires, c'est aussi de mener des actions en coopération. Le Département propose des réunions annuelles afin de mieux partager les enjeux et développer ce partenariat local. Les 6 premières Instances territoriales d'action sociale - une par territoire d'agence - se tiendront entre le 29 mai et le 19 juin.



Pôle territoires et services de proximité,
02 99 02 40 86.



Anne-Françoise Courteille,
1^{re} vice-présidente déléguée
à la protection de l'enfance
et à la prévention

L'engagement citoyen récompensé

Depuis 2019, le Département distingue des Breilliens et Breilliennes ou des associations pour leur engagement. Ces personnes au parcours inspirant se voient remettre une médaille citoyenne qui récompense leurs actions sur le territoire et leur travail au quotidien dans le champ des solidarités humaines et sociales. Cette année, l'association Al Lark a été primée dans la catégorie Innovation citoyenne. Basée à Cancale, elle organise des sorties en mer et sensibilise à l'environnement marin. Rozenn Boutemy est médaillée dans la catégorie Innovation sociale. Sous le nom de Séraphine Emoticlown, elle redonne le sourire aux personnes âgées en établissements ou au sein d'unités Alzheimer. Âgée de 21 ans, Fleur de Abreu, a

reçu la médaille Breillienne de demain. Artiste peintre en situation de handicap, elle a créé un collectif d'artistes baptisé La différence tout un art. L'Association Rayon de soleil fondée par Ambroisine Ory-Houenou, a été récompensée dans la catégorie Innovation territoriale. L'organisation d'événements autour de la culture béninoise permet de financer des projets humanitaires au Bénin. Henri Delalande a été élu municipal durant 31 ans à Bléruais, la plus petite commune de Bretagne durant de nombreuses années. Il s'est lancé dans la vannerie et apprécie de transmettre ce savoir-faire ancestral. Il est médaillé dans la catégorie Ils font l'Ille-et-Vilaine.

Portraits des lauréats sur : ille-et-vilaine.fr

ON Y RÉFLÉCHIT

Un schéma départemental de promotion des langues de Bretagne

Une réunion entre le Département et les acteurs qui œuvrent à la promotion, à la diffusion et à la transmission du breton ou du gallo sur le territoire d'Ille-et-Vilaine s'est tenue le 8 avril dernier. Elle marque la première étape de l'élaboration du schéma départemental de promotion des langues de Bretagne. Ce schéma prendrait en compte quatre volets spécifiques : le soutien aux acteurs engagés pour la promotion des langues de Bretagne, la formation des agents de la collectivité, la communication et la dimension de l'enseignement. Cette première réunion de travail, a permis d'exposer la démarche, les objectifs et le déroulement du futur schéma. Un état des lieux des actions existantes et des moyens mobilisés sur le territoire pour faire vivre les langues régionales sera réalisé au préalable. Le schéma devrait être présenté en session à la fin de l'année 2023.

- **Dimanche 4 juin**
– Journée nationale des footballeurs débutants à Le Rheu
- **Mardi 6 juin**
– Inauguration de la Résidence Armorique à Dol-de-Bretagne
– Rencontre avec Stéphane Diagona et mise en route du compte à rebours Paris 2024 au Stade Robert Poirier à Rennes
- **Mercredi 7 et jeudi 8 juin**
– Rencontre plénière de coopération 2023 avec les îles anglo-normandes à Guernesey
- **Vendredi 9 juin**
– Rencontre autour du Premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici en préfecture de Région
– Inauguration de l'école de musique de Combourg
- **Lundi 12 juin**
– Commission Permanente du Conseil départemental
- **Mardi 13 juin**
– Réunion des présidents des Départements de Gauche à Paris
- **Mercredi 14 juin**
– Assemblée générale et bureau de l'Assemblée des Départements de France
- **Jeudi 15 juin**
– Ouverture de la journée « Mon collège en Europe » au Conseil départemental
- **Vendredi 16 juin**
– Déjeuner de travail avec le préfet d'Ille-et-Vilaine et de la Région Bretagne
– Inauguration et vernissage de la Médiathèque et Artothèque de Vitré Communauté
- **Mercredi 21 juin**
– Assemblée générale de Terre et Toit et de la SPL
- **Jeudi 22 juin**
– Accueil des nouveaux arrivants au Département
- **Mardi 27 juin**
– Clôture du challenge sportif départemental René Aubry de l'Adapei à Bruz
- **Jeudi 29 et vendredi 30 juin**
– Session du Conseil départemental
- **Vendredi 30 juin**
– Inauguration du local associatif de Campel

BRÈVE



Budget participatif : on vote !

Jusqu'au 30 juin, les Breilliennes et Breilliens de plus de 16 ans sont invités à voter dans le cadre du premier budget participatif départemental. Plus de 300 idées ont été déposées. Chaque personne peut choisir ses trois projets préférés en se connectant sur la plateforme jeparticipe.ille-et-vilaine.fr. Pour chacun des six territoires d'Ille-et-Vilaine, les projets qui auront recueillis le plus de voix seront retenus dans la limite d'un budget de 333000 euros par territoire. Les résultats du vote et les projets lauréats seront annoncés en juillet. Leur mise en œuvre débutera au plus tôt à l'automne prochain. Il sera possible de suivre les projets lauréats en se connectant sur jeparticipe.ille-et-vilaine.fr

ON Y RÉFLÉCHIT



OPINIONS

Les groupes politiques du Conseil départemental s'expriment



Majorité départementale : Groupe de gauche, socialiste et citoyen

Faciliter les démarches de renouvellement des titres d'identité

Lors de la dernière session départementale, nous avons tenu à signaler les délais particulièrement longs pour établir ou renouveler les titres d'identité en mairie. Selon l'Agence nationale des titres sécurisés, en février 2023, le délai d'attente moyen en France pour obtenir un rendez-vous était de 58 jours.

La dotation de l'État aux communes se révélant insuffisante, c'est à ces dernières qu'il revient d'assumer le coût de ce service public, alors que leurs finances sont déjà fortement impactées

par la hausse des coûts de l'énergie et de la construction. Ainsi, la dotation la plus élevée couvre environ la moitié des 35 000 € que requiert la mobilisation d'un équivalent temps-plein.

Le Conseil départemental a donc adopté un vœu, proposé par le groupe de Gauche, socialiste et citoyen, qui propose deux solutions complémentaires. D'abord, que l'État prenne en charge l'intégralité des coûts imputés aujourd'hui aux communes pour l'établissement et le renouvellement des titres d'identité. Ensuite, qu'il permette que ces rendez-vous puissent avoir lieu dans les espaces France Services - l'Ille-et-Vilaine en comptant une trentaine - sans surcoût pour les communes et/ou les intercommunalités.

Contact : Groupe de gauche, socialiste et citoyen, 02 99 02 20 64, groupedegauche.sc@ille-et-vilaine.fr

Les 19 membres du groupe de Gauche Socialiste et Citoyen :

Armelle Billard, Cécile Bouton, Jean-Luc Chenut, Ludovic Coulombel, Anne-Françoise Courteille, Isabelle Courtigné, Sébastien Guéret, Marc Hervé, Jean-Michel Le Guennec, Schirel Lemonne, Stéphane Lenfant, Anne Mainguet-Grall, Frédéric Martin, Gaëlle Mestries, Michèle Motel, Roger Morazin, Emmanuelle Rousset, Laurence Roux, Benoît Sohier.

Majorité départementale : Groupe écologiste, fédéraliste et citoyen

PBI et expertise d'usage

Le 13 avril dernier lors de la session départementale, le nouveau Programme Bretilien d'Insertion (PBI) 2023-2028 a été adopté. Porté par Caroline Roger-Moigneu, ce PBI s'articule autour de 4 axes majeurs : le pilotage et l'animation, l'accès aux droits, la sécurisation des parcours et le développement de passerelles vers le monde du travail. Fruit d'un travail partenarial de qualité entre les acteurs du lien social, ce document, cadre de référence de la politique d'insertion, doit intégrer les enjeux actuels. Nous le savons la conjoncture ne fait qu'accroître les situations de grande et de très grande précarité, les crises sociale et climatique impacteront en premier lieu les plus vulnérables. Il est donc de notre responsabilité de mobiliser les moyens nécessaires pour un accompagnement de proximité s'adaptant aux besoins de chacun-e afin

qu'ils et elles retrouvent dignité et autonomie. Un besoin fort de cohésion sociale se fait ressentir avec la crise sociale actuelle. C'est pourquoi nous avons souhaité que l'expertise d'usage soit placée au cœur de la vie de ce nouveau PBI. Les experts sont aussi celles et ceux qui bénéficient des politiques publiques. En tant qu'élu.es écologistes nous défendrons les valeurs de justice sociale qui irriguent le PBI.

Les 8 conseillers départementaux du groupe Écologiste, fédéraliste et citoyen : Olwen Dénès, Marion Le Frène (co-président-e-s du groupe), Jean-Paul Guidoni, Denez Marchand, Nicolas Perrin, Sylvie Quilan, Caroline Roger-Moigneu, Yann Soulabaille.

Contact : groupe.etc@ille-et-vilaine.fr

Majorité départementale : Territoires unis et solidaires

RSA : un contrat d'engagement réciproque

L'Ille-et-Vilaine compte 18 500 bénéficiaires du RSA, un nombre qui ne décroît pas et progresse même alors que le Département a un taux de chômage et de pauvreté inférieur de plus de 2 points au taux national.

En rejoignant l'expérimentation « France Travail » initiée par le Gouvernement, le Département permet un nouvel accompagnement de plus grande proximité à plus de 1300 bénéficiaires du bassin d'emploi de Redon par des moyens renforcés qui leur permettront de sortir de l'isolement, de la précarité et de se réinsérer socialement et professionnellement.

Vos élus : Béatrice Duguépéroux-Honoré, Christophe Martins, Franck Pichot.

Contact : 02 99 02 35 85, territoiresunisetsolidaires@ille-et-vilaine.fr

UCD - Union du centre et de la droite

Se tourner vers nos jeunes et vers les plus fragiles

• **Pour une meilleure prise en charge du handicap en Ille-et-Vilaine, la Mission d'information et d'évaluation, demandée par le groupe UCD, présente ses conclusions**

Après 6 mois de travail, d'auditions et de visites de terrain, la mission d'information et d'évaluation (MIE) sur la prise en charge du handicap en Ille-et-Vilaine présentait son rapport lors de la dernière session. La mise en place de cette mission, à la demande de notre groupe, avait pour objectif de faire un diagnostic de ce qui ne fonctionne pas ou mal en Ille-et-Vilaine, notamment concernant

les retards dans le traitement des dossiers de la MDPH. 4 élus du groupe d'Union du Centre et de la Droite en étaient membres, ils ont ainsi contribué à formuler des pistes d'amélioration concrètes pour aider les personnes porteuses de handicap, ainsi que leurs familles. Si des avancées sont en cours, il convient de s'inspirer des progrès considérables accomplis par d'autres départements dans ce même domaine.

• **Faire découvrir l'action du Conseil départemental aux jeunes**

Les élus du groupe d'Union du Centre et de la Droite sont toujours ravis de faire découvrir le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine aux jeunes de leurs cantons. Aussi, les conseils municipaux des jeunes/

enfants de plusieurs communes ont été reçus par leurs élus départementaux pour échanger sur les actions de notre collectivité et ses compétences, ainsi que sur le rôle des conseillers départementaux. Des moments enrichissants pour chacun, grâce à un engagement permanent des élus locaux auprès des membres de leurs conseils municipaux de jeunes/enfants. Favoriser l'engagement des jeunes à l'échelle de leur commune pour les exhorter à continuer passe par ces moments d'échanges et de discussions avec eux au sein de nos institutions. Nous encourageons les élus locaux à prendre attache avec nous, pour continuer d'ouvrir les portes du Conseil départemental aux jeunes de nos territoires.

Les 22 conseillers départementaux du groupe Union du Centre et de la Droite

Jeanne Féret et Pierre Breteau (Betton), Agnès Toutant et Jean-Luc Bourgeois (Dol-de-Bretagne), Leslie Saliot et Bernard Delaunay (Fougères 1), Isabelle Biard et Louis Pautrel (Fougères 2), Marie-Christine Morice et Christian Sorieux (La Guerche-de-Bretagne), Laurence Mercier et Jonathan Houillot (Janzé), Charlotte Faillé et Jean-François Bohanne (Montauban-de-Bretagne), Florence Abadie et Marcel Le Moal (Saint-Malo 1), Céline Roche et Arnaud Salmon (Saint-Malo 2), Aline Guiblin et Aymar de Gouvion Saint Cyr (Val Couesnon), Élisabeth Brun et Paul Lapause (Vitré).

Contact : 02 99 02 35 17